



Récupération de points sur permis

Par **Titi_18**, le **08/05/2022** à **11:15**

Bonjour,

J'ai perdu 4 points en octobre 2019. Je risque d'en perdre un autre prochainement, ce qui m'embête car si j'ai bien compris il faudra que j'attende encore 3 ans pour tout récupérer. Est ce que si je fais rapidement un stage de récupération de points pour retrouver mes 12 points, lorsque le point que je vais perdre sera retiré, ce sera pour 6 mois (car j'aurai mes 12 points) ou pour 3 ans (car nouvelles contraventions dans les 3 ans suivant la première)?
Merci.

Par **LESEMAPHORE**, le **08/05/2022** à **11:55**

Bonjour

Pour 6 mois

Le délai de 3 ans est l'alternative au stage annuel possible